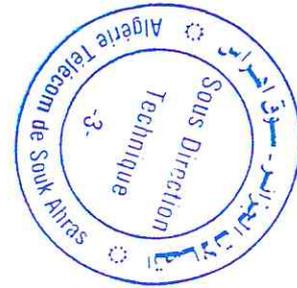


Groupe Algérie Telecom
Direction Opérationnelle de Souk Ahras
Sous-direction Technique
Réf : SDTO/ 08 /DEP RA/2021



Souk Ahras Le 21/01/2021

- A -

Monsieur le gérant d'entreprise : CHERGUI AMEL

Cité kouicem abed elhak Souk Ahras

OBJET : MISE EN DEMEURE 02

Vous êtes mis en demeure de ne pas respecter l'éligibilité technique et négligence du Chantier travaux de canalisation urbaine cité 80 Logts pos 09 SOUK AHRAS - Wilaya de Souk Ahras;
ODS N° 06/SDT/2020 DU 06/08/2020
BC N° 26/MDAN/2020 DU 05/08/2020

A cet effet je vous ai demandé de reprendre les travaux et ravitaillez le chantier matériel technique et humain nécessaire dans un délai de 48 Heures à partir de la présente notification.

Faute de quoi votre chantier relativement aux travaux de canalisation urbaine a sera résilié.

Mr : Le Directeur Opérationnel Souk Ahras

ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel Souk-Ahras

Signée : Ameer RADOUANE

